



Joëlle  
GILIBERTO

### Chère collègue, cher collègue,

Depuis de très nombreuses années, la FSU et ses militante-es sont aux côtés des assistantes familiales et des assistants familiaux pour une meilleure reconnaissance de votre profession.

**Dans toutes les instances, des assistantes familiales FSU vous représentent, défendent votre intérêt, et au-delà, l'intérêt général.** Elles sont présentes au Comité social territorial, à la CCP et à la CCPD.

**Le 8 décembre vous allez élire vos représentant-es** au Comité Social Territorial et à la Commission Consultative Paritaire, instance dédiée aux contractuel-les.

**Catherine Bons** termine son mandat et va passer le témoin à Joëlle Giliberto, Sabine Wirtzler, Sandrine Bouissoux-Claras, Mélanie Canet qui sont candidates pour la FSU au Comité Social Territorial. Catherine Bons continue à être élue en CCPD instance qui gère toutes les questions concernant l'agrément, la formation...

**Ce sont des candidates et candidats expérimenté-es et déterminé-es qui défendent la profession et les collègues tant sur le plan collectif qu'individuel.** Depuis des années, la FSU agit pour améliorer vos conditions de travail, votre rémunération, la reconnaissance de votre place et une meilleure intégration dans les équipes.

### NOUS AVONS OBTENU DES AVANCÉES MAIS BEAUCOUP RESTE ENCORE À FAIRE POUR COMBATTRE LA PRÉCARITÉ DE VOTRE PROFESSION.

La FSU présente à nouveau des assistantes familiales en position éligible pour vous représenter :

**Joëlle Giliberto**  
(MDS Carcassonne-Centre),  
**Sabine Wirtzler**  
(MDS du Lauraguais),  
**Sandrine Bouissoux-Claras**  
(MDS Haute-Vallée),  
**Mélanie Canet**  
(MDS Narbonne-Ouest),  
au Comité Social Territorial  
et à la CCP.

A la CCP seront également candidat-es :

**Abdelkader Derkaoui**  
(MDS du Lauraguais),  
**Muriel Galan**  
(MDS Carcassonne-Centre),  
**Dominique Mérieau**  
(MDS Carcassonne-Est),  
**Christine Cogo**  
(MDS Carcassonne-Ouest),  
**Géraldine Wallyn**  
(MDS du Lauraguais).



Sabine  
WIRTZLER



Sandrine  
BOUISSOUX-  
CLARAS



Mélanie  
CANET



Abdelkader  
DERKAOUI

# La FSU, un syndicat qui s'est toujours battu **POUR** et avec les assistantes familiales

Notre équipe syndicale est implantée de longue date au Conseil Départemental. Nous nous battons depuis toujours pour la reconnaissance de notre métier.

**SUR LE TERRAIN, LA FSU A NÉGOCIÉ ET OBTENU DE NOMBREUSES AVANCÉES** parmi lesquelles :

**1994: intégration des assistantes familiales au COS** créé et géré par la FSU;

**1998: SMIC pour l'accueil du 1<sup>er</sup> enfant** + Indemnité d'attente égale au SMIC;

**1998: reconnaissance du droit à congés** sur la base des droits des agents titulaires;

**2000: prime 35 heures**;

**2005: mise en place de grilles salariales pour permettre des évolutions de carrière**;

**2017: revalorisation de l'indemnité d'entretien** de 1€ par jour et par enfant;

**2019: mise en place du Compte Epargne Temps**;

**2020: durant le confinement, attribution de 60€ supplémentaires** par mois et par enfant + prime Covid de **600€ nets** pour chaque assistant-e familial-e.

Et encore et toujours, accompagnement et soutien individuel des collègues en cas de licenciement, entretien disciplinaire, passage en CCPD.

**Et en 2022: une prime de 100€ bruts.**

Dans le cadre de la négociation sur le régime indemnitaire, **la FSU a été la seule organisation syndicale à revendiquer et obtenir lors du CTP du 14 juin 2022, une prime de 100 euros bruts** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Pour la FSU, il n'était pas acceptable que les assistantes familiales soient les oubliées de cette négociation.

**Et la revendication d'une revalorisation de l'indemnité d'entretien:** lors du CTP du 17 octobre, la FSU s'est adressée à la Présidente pour demander la **revalorisation de l'indemnité d'entretien**. Aujourd'hui, compte tenu de l'inflation et de l'augmentation des charges liées directement à l'accueil (énergie, déplacements, etc.) les collègues expriment les difficultés à rentrer dans les enveloppes prévues par le Département. La Présidente a répondu qu'elle était d'accord pour travailler sur ce dossier qui dépendra des moyens dont dispose la collectivité.

- la mise en place du projet pour l'enfant;
- l'intégration dans les équipes;
- le matériel informatique, les frais de déplacement...;
- l'amélioration du dispositif et des conditions de travail dans le cadre de l'accueil d'urgence et de l'accueil d'enfants handicapés;
- un livret d'accueil actualisé;
- le droit au reclassement;
- l'intégration en qualité de titulaire dans la Fonction publique...

# POUR

## La FSU continue à se battre avec détermination

**ATTENTION :**  
ceci n'est pas un bulletin de vote FSU. Le vote se fait par liste entière, sans rayer ni ajouter de nom.

## VOTER MODE D'EMPLOI

Pour voter au Comité Social territorial (CST) et à la Commission Consultative Paritaire (CCP)

Le vote se déroule **uniquement par correspondance**. Vous vous conseillez de **voter dès réception du matériel**, sans attendre la date limite de clôture.

**Attention**, pour que votre vote soit valable : il faut voter pour la liste entière, sans rayer de nom.

**Comité Social Territorial :** vous devez mettre votre bulletin de vote bleu dans l'enveloppe de couleur bleue. Insérer cette enveloppe dans l'enveloppe d'émargement blanche CST et inscrire votre Nom, Prénom, service **et la signer**.

**Commission Consultative Paritaire :** vous devez mettre votre bulletin de vote orange dans l'enveloppe de couleur orange. Insérer cette enveloppe dans l'enveloppe d'émargement blanche CCP et inscrire votre Nom, Prénom, service **et la signer**.

Puis mettre les deux enveloppes blanches dans l'enveloppe T pré-timbrée et l'envoyer aussitôt. **Tout vote doit être obligatoirement acheminé par la Poste.**



*c'est tout vu! je vote!*

# POUR la FSU!

**SNU**  
**TER**  
FSU Territoriale de l'Aude  
Allée Raymond Courrière  
11000 Carcassonne  
04 68 11 64 34 ou 63 24

**LA FSU TERRITORIALE**  
**Aude**  
fsu@audefr

